

Wilaya de Ouargla
Direction de l'Energie et des Mines

- **Numéro d'identification Fiscal** : 00000000930019015842
- **Numéro du programme** : 118/2025 budget de Wilaya.
- **Intitulé du programme** : Réalisation de l'éclairage public à partir du carrefour El Hach jusqu'à l'école primaire Ayadh Mohamed Lakhdar El H'deb, commune de Rouissat, sur une distance de 2 600 mètres linéaires, y compris l'aménagement du terre-plein central, fourniture, pose d'un poste transformateur électrique et son raccordement au réseau électrique.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire D'UN PROJET DE MARCHE

Suite à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 260/2025 paru dans les quotidiens nationaux « Eljanoub Elkabir » le 01/12/2025 et « sport news » le 01/12/2025 et conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la Direction de l'Energie et des Mines de la Wilaya de Ouargla annonce l'attribution provisoire du projet **Réalisation de l'éclairage public à partir du carrefour El Hach jusqu'à l'école primaire Ayadh Mohamed Lakhdar El H'deb, commune de Rouissat, sur une distance de 2 600 mètres linéaires, y compris l'aménagement du terre-plein central, fourniture, pose d'un poste transformateur électrique et son raccordement au réseau électrique** comme suit :

Désignation du projet	Entreprise	N° d'identification fiscal	Note de l'offre technique (100 pts)	Montant en TTC (DA)	Délai d'exécution	Observation
Réalisation de l'éclairage public à partir de carrefour El Hach jusqu'à l'école primaire Aiadh Mohamed Lakhder El H'deb, dans la commune de Rouissat, sur une distance de 2 600 mètres linéaires, incluant l'aménagement du terre-plein central, fourniture et mise en place un poste de transformateur électrique, ainsi que son raccordement au réseau électrique	BEN SACI ELECTRO BAT	002130012642599	76,5	40.618.196,00	Soixante (60) jours	Offre conforme au cahier des charges

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés public dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis attribution provisoire de ce marché.

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés peuvent se rapprocher de la Direction de l'Energie et des Mines de la wilaya de Ouargla (Service de l'Electricité et du Gaz), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire de ce marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.